

## LES BAJUS À PARIS

« Les Bajus n'émigrent point » écrivait le Préfet Verneilh dans sa *Statistique du Mont-Blanc* en 1807. C'était alors vrai. Chaque village avait bien vu de loin en loin un de ses concitoyens s'expatrier, comme cet habitant de Saint-François qui, sur un acte du 15 Brumaire an VI, faisant une demande d'autorisation de coupe de bois, était désigné sous le nom de Joseph Pernet-le-Parisien, ce qui laissait supposer qu'il avait vécu dans la capitale française avant la Révolution... A Jarsy on parlait avec fierté de Joseph Maison qui avait quitté le pays pour Épinay et dont le fils Nicolas amorçait dans l'armée napoléonienne une glorieuse carrière qui le conduirait plus tard, sous la monarchie de Juillet, au titre de maréchal de France... Mais il s'agissait là de cas isolés. Sur le fond le Préfet Verneilh avait raison, le Baju n'émigrerait point. Pourquoi l'aurait-il fait puisque depuis bientôt deux siècles la métallurgie de Bellevaux, d'Aillon, du Villaret, avec ses haut-fourneaux, ses martinets et ses clouteries, assurait à plusieurs centaines d'ouvriers un salaire qui leur permettait de faire vivre leurs familles, c'est-à-dire deux à trois milliers de personnes, assurant elles-mêmes l'existence de plusieurs commerces et artisans. Malheureusement la disparition brutale de cette industrie métallurgique, la régression du tournage sur bois et de la fameuse « argenterie des Bauges », conjointement à l'inflation démographique, entraînèrent dès les années 1820 un véritable exode.

L'abbé Gex qui a minutieusement étudié les registres paroissiaux et municipaux du XIX<sup>e</sup> siècle, a établi la liste des gens nés et morts dans une même commune, donc considérés comme habitants de cette commune... Prenant comme base pour son étude l'année 1847, il a calculé que, le nombre des Bajus étant officiellement de 13 062, il en manquait en réalité 1 111, soit 8,5 %. C'est à La Motte que les émigrés étaient les plus nombreux, avec 13 % d'absents, alors que, avec 2,9 % seulement d'absences, Bellecombe détenait le record de la

fidélité au pays... Au Châtelard, sur 1 123 inscrits, cent neuf s'étaient expatriés, dont un à Bordeaux, un à Vichy, un à Saint-Eustache, un à Nogent, un à Lille, un à Chambéry, deux à Lyon, et neuf soldats mobilisés dans la Brigade de Savoie et qui participaient aux campagnes de Custozza et Novare. Les quatre-vingt-onze autres châtellardinois expatriés se retrouvaient à Paris, pôle d'attraction principal et parfois exclusif. Ainsi à Jarsy, entre 1840 et 1847 sur quarante-neuf départs, quarante-cinq aboutissent à la capitale. Pour cette même période, la Compôte enregistre trente-quatre absences plus diversement réparties : sept à Paris, six à Chambéry (dont trois prêtres), un à Montmélian, un à Doussard, un à Rumilly et deux étudiants, l'un à Turin, l'autre à Rome... Lescheraines fait exception, c'est la seule commune où l'émigration est plus importante pour Lyon, qui offre des emplois de tisseurs et tisseuses en soierie, que pour Paris... Parfois on part en famille : neuf membres de la famille Rivollet quittent Le Noyer entre 1844 et 1847. Ils reviendront tous y mourir... Six frères Duperrier quittent Jarsy pour exercer le métier de domestique à Paris...

Après l'annexion de 1860, l'économie prospère du Second Empire et l'intense activité de la région parisienne attirèrent de plus en plus les Bajus vers la capitale. En 1880, sur neuf cents inscrits au registre des naissances du Noyer, près de quatre cents étaient à Paris. Ils occupaient pour la plupart, des emplois modestes, cuisinières, femmes de chambre, garçons de café plongeurs de restaurant, porte-faix. Parfois ils travaillaient à leur compte, comme cochers et surtout crémiers, c'est-à-dire marchands de crème, de lait, de beurre, d'œufs, de fromages...

Beaucoup végétaient, quelques-uns s'enrichissaient, mais tous nourrissaient le même rêve : amasser le petit pécule qui leur permettrait de revenir en Bauges finir leurs jours dans leur village natal. Lorsqu'ils se rencontraient, les Bauges étaient au cœur de leurs conversations. La nostalgie du pays les imprégnait tous, comme l'écrivait l'un d'eux Jacques Chauland qui évoquait, en 1899 : «...Le plaisir d'échanger les souvenirs de notre jeune âge, de parler des personnes que nous avons connues, de nous remémorer les longues veillées d'hiver, les gaies fêtaisons dans nos hautes montagnes, avec les chants à pleine voix à la nuit tombante, de bercer en commun notre espoir de retour momentané ou définitif de revoir enfin le Trélod, Rossane, Margériaz et nos villages, Le Noyer, Doucy, Sainte-Reine. Nous caressons tous cet espoir et nous aimons à en parler longuement... ».

Trois copains, Carret, Blanchet et Desgranges eurent un jour l'idée de remplacer ces contacts occasionnels et informels par des réunions plus importantes et organisées. La première de ces rencontres, en 1900, groupa vingt participants. Ils se constituèrent d'abord en une « Amicale des anciens habitants du canton du Châtelard », puis sous l'impulsion de Jacques Chauland, en une véritable Société d'entraide, ayant pour but de : «...Faire connaître les Bauges à Paris, faciliter sur la région parisienne l'écoulement des productions baujues (fromage et « argenterie »), venir en aide aux Baujus malades ou invalides... ». Le 24 novembre 1900, le petit groupe adopta l'appellation de « Société Mutuelle de la Vallée des Bauges », procéda à l'élection de son premier bureau, choisissant à l'unanimité Jacques Chauland comme président chargé d'établir les statuts de cette nouvelle Société. Et pour participer aux premiers frais de mise en route, chacun des participants versa... un franc !...

Le 3 mars 1901 se tint la première réunion générale. Les vingt pionniers avaient efficacement prospecté puisque près de trois cents Baujus remplirent la salle de la mairie du troisième arrondissement, salle prêtée par le maire, un savoyard d'origine. Après avoir réélu à main levée le bureau provisoire, l'assistance nomma des délégués pour chaque commune. La cotisation fut fixée à cinq centimes par jour, soit dix-huit francs par an, payables en plusieurs fois. On décida qu'il serait accordé une indemnité de un franc par jour de maladie attestée par un médecin et contrôlée par un sociétaire, ceci pour un maximum de vingt jours. Mais dès l'année 1903, grâce à une excellente gestion de l'équipe de Jacques Chauland, l'indemnité de maladie passa à trois francs pour les vingt premiers jours et à un franc pour les quarante jours suivants, ainsi que cinq francs pour les visites de médecin. En 1904 le trésorier Blanchet pouvait présenter avec fierté une brillante situation comptable : l'avoir social se montait déjà à 4371 francs, constitués par quatre obligations crédit foncier, et trois obligations Ville de Paris... Dans le courant de l'année, la Mutuelle de la Vallée des Bauges avait versé cent quatre-vingt-douze francs d'indemnité de secours à sept sociétaires malades.

Mais le grand événement annuel, c'était le Banquet ! Le premier eut lieu le 19 mai 1901 au restaurant Bogey – un savoyard – au Palais Royal. Figuraient au menu un « cœur d'aloïau à la mode du Châtelard » et des « capricieuses glacées de La Compôte ». Autour des tables on ne parlait que patois, même à la table d'honneur où le commandant Aymonier côtoyait M. Chambon, député de la Savoie. On leur remit l'insigne de la Société représentant les armes du Châtelard sur-

1<sup>er</sup> Mai 1922

# SOCIÉTÉ MUTUELLE

DE LA

## VALLÉE DES BAUGES

(SAVOIE)

Fondée le 3 Mars 1901



Autorisée le 21 Juin 1901

APPROUVÉE par l'Etat le 19 Novembre 1913 (N° 1455)

SIÈGE SOCIAL

81, Rue de l'Assomption, 81

PARIS



### PRÉSIDENT FONDATEUR

M. Jacques CHAULAND.

### PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. le Commandant AYMONIER, 10, rue de Liège.

### TRÉSORIER HONORAIRE FONDATEUR

M. François BLANCHET, 20, Rue Crozatier.

### MEMBRES HONORAIRES PERPÉTUELS

M. le Commandant AYMONIER, 10, rue de Liège.  
Mme F.-D. BLANCHET, 20, rue Crozatier.  
Mme F. CARLE, à Aix-les-Bains.  
Mme Veuve J. CHAULAND, 12, avenue de l'Observatoire.  
Mme Jean DELPHIS, 15, rue Jasmin.  
Mlle France LAPERRIÈRE, 81, rue de l'Assomption.  
M. Jacques CHAULAND, 5, rue Grenéta.  
M. Henri DAVIET, 17, rue d'Alembert.  
M. NICOUD, Receveur des Finances, 18, avenue d'Orléans.  
M. TALON, ancien Notaire, 65, rue des Boulets.  
M. Emile TOURNASSAT, 30, rue des Halles.

## LISTE DES SOCIÉTAIRES

### MEMBRES D'HONNEUR

#### Sociétaires morts pour la France

MM.

|                                                                              |               |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| COLLET Alfred, 32, rue Saint-Antoine.....                                    | Membre actif  |
| DAVID Auguste, 8, rue Descartes.....                                         | —             |
| DELPHIS Louis, 15, rue Jasmin.....                                           | —             |
| DEGRANGE Adolphe 8, place de la Bourse.                                      | —             |
| FERROUD PLATET Alexandre, 22, faubourg<br>Saint-Denis.....                   | —             |
| FRANCOZ Edouard, 39, rue des Gravilliers..                                   | —             |
| GINET François, 2, rue des Haudriettes ...                                   | —             |
| MAGNIN Fidèle, 64, rue Saint-Denis.....                                      | —             |
| TURINAZ Henri, 29, rue de Valois.....                                        | —             |
| Dr DRIVET, médecin aide-major de 1 <sup>re</sup> classe<br>au Châtelard..... | Membre bienf. |

montées d'un bouquet de cyclamens. Il était recommandé à chaque sociétaire faisant un voyage en Bauges – ce qui était à l'époque un déplacement long, pénible et onéreux, donc rare – d'arborer son insigne.

Le rédacteur du *Petit Savoyard de Paris* relate les détails de ce banquet et du bal qui suivit, où l'on dansa la polka et chanta Les Allobroges jusqu'au lever du jour. Les adieux ne furent pas tristes, à en juger par cette phrase au sujet des derniers participants qui, au petit matin : «...ont eu le plaisir intense de se retrouver en plein boulevard en s'imaginant qu'ils étaient en plein champ de foire du Châtelard ! »

Grâce à une poignée de Baujus dévoués, Blanchet, Ferroud-Platet, Desgranges, Carle, Pernet, amicalement groupés autour du président Chauland, de 1901 à 1914, la Société mutuelle de la Vallée des Bauges a admirablement rempli sa vocation de solidarité. À une époque où n'existaient ni la Sécurité Sociale, ni la moindre protection, avant les retraites ouvrières, ces bénévoles réussirent à constituer une véritable famille parisienne baujue, apportant avec dévouement et délicatesse une aide financière et morale aux malades, aux vieillards, aux familles dans la souffrance et la peine. Cette mutuelle fut si excellemment gérée qu'à l'Assemblée générale du 10 mai 1914, le capital de la Société s'élevait à 14465 francs. Cette prospérité financière permettait aux Baujus parisiens de manifester l'attachement à leur pays natal par des dons à des familles sinistrées (incendies à La Motte Jarsy, Arith), à leurs paroisses (éclairage des églises), et à leurs communes d'origine, (bannières de Sociétés de musique). Ces largesses étaient inversement proportionnelles aux indemnités de secours versées aux mutualistes, car les maladies étaient rares. Ainsi pour toute l'année 1909, la Mutuelle n'eut qu'un seul secours à verser, à Basile Ferroud-Platet accidenté, et le président Chauland put déclarer fièrement : « Les Baujus sont bâtis à chaux et à sable, et sont presque invulnérables... »

Hélas la Grande Guerre allait dramatiquement mettre fin à cette invulnérabilité, en exterminant sur le champ de bataille dix sociétaires et le docteur Drivet, médecin de la Mutuelle. De nombreux blessés aussi. Le premier blessé, qui bénéficia de la première indemnité de vingt-cinq francs fut Louis Trépied d'Aillon-le-Jeune, membre du bureau. Par une étrange coïncidence, c'est lui qui avait accueilli à son domicile, 12 rue de l'Arbre sec, la dernière réunion de bureau de l'avant-guerre, le 11 juin 1914.

En 1920, Jacques Chauland qui avait assumé, seul, la gestion de la Mutuelle pendant les quatre années de guerre, repartit à La Motte-

en-Bauges finir ses jours. Il n'eut pas le temps de profiter de sa retraite, il mourut en septembre 1921, en se baignant dans le Chéran... Avant de quitter Paris et son appartement du 18, bd de Strasbourg, il avait fait don à la caisse de la Mutuelle d'une Obligation du Crédit National, et comme il était fabricant de cannes, cravaches et parapluies, il avait offert personnellement une canne à chacun des trois cents sociétaires... La présidence fut alors confiée à Joseph Laperrière originaire du Châtelard, qui assumait ce poste jusqu'à sa mort en 1943. Grâce à lui, pendant cette période d'entre-deux-guerres, la Mutuelle de la Vallée des Bauges maintint sa bonne gestion et son efficacité. Mais cela devint plus difficile sous la période de l'Occupation car la vie à Paris, en raison du manque de ravitaillement, devint si pénible que plusieurs sociétaires et leurs familles obtinrent l'autorisation de retourner vivre en Bauges. Pour la plupart ce retour devait être définitif.

À la Libération les effectifs avaient donc beaucoup diminué, et après la mort du président Laperrière un flottement se fit sentir. La présidence fut confiée à madame Yvonne Guillot, femme active et dévouée qui fit de son mieux pendant vingt ans. Fille d'un doucerain, Pernet, elle était née à Paris et regrettait de ne pas connaître le patois bauju. Elle remarquait avec clairvoyance que : «...Lorsque, au cours de nos réunions, le français a commencé à remplacer le patois l'esprit de famille a commencé à décliner... ».

D'année en année la Mutuelle assista, impuissante, à la chute de ses effectifs. En 1963 elle ne comptait plus que vingt-huit membres qui, la mort dans l'âme, décidèrent de se saborder. Les dernières phrases du dernier cahier de séance font une analyse lucide et émouvante de cet échec :

«...Il devient impossible dans la conjoncture actuelle de faire vivre une petite société mutualiste... Lorsqu'elle fut fondée, la Société Mutuelle de la Vallée des Bauges avait sa raison d'être, mais les temps sont changés. La Sécurité Sociale apporte des avantages plus substantiels, pécuniairement parlant, qu'une petite société dont les efforts ont été autrefois précieux, mais qui se trouve dépassée par l'évolution de la vie... Le recrutement se tarit pour plusieurs causes : facilités de transport entre Paris et la Savoie. Désaffection des éléments jeunes éprouvant moins le besoin de se sentir les coudes que les générations précédentes. Modification profonde de la vie sociale en général... En conclusion, notre vieille Mutuelle emporte avec elle le souvenir d'hommes dévoués et fidèles à leur petit pays, lui ayant donné le meilleur d'eux-mêmes avec désintéressement... Il faudrait

citer les noms de tous ceux qui, présidents, secrétaires, trésoriers et membres ont eu à cœur de tenir bien haut le flambeau de l'amitié dans cette Société qui fut une réalité vivante et un des plus beaux fleurons de la colonie savoisiennne pendant plus d'un demi-siècle. Mais comme beaucoup d'œuvres humaines, il n'en restera que le souvenir... ».

Lorsque le secrétaire Jean Favre signa cet ultime et nostalgique compte rendu le 22 décembre 1963, la Mutuelle de la Vallée des Bauges avait vécu soixante-deux ans et neuf mois.